

CISCAR, Centrale d'Achats des Réseaux Automobiles

77-81 ter rue Marcel Dassault 92100 Boulogne-Billancourt

FACTURE n°: J6126271 du: 31/05/18

SAS SCAUTO

CONCESSION RENAULT-DACIA 85 RUE PIERRE BROSSOLETTE 50110 TOURLAVILLE

FRANCE

Acheteur:

Affaire n° : K019231 Commande WEB :
Commande : Payeur : C10781
Compte client : C10781 Référence : 95559193

Référence	Désignation				Qté	Prix Unit. Net	Montant Net H.T.	Code TVA
REV_BODEMER	LEXMARK - MX710de+1Bac 550 - LOCATION SUIVANT CONTRAT				1.00	61.00	61.00 €	C220
	SCAUTO - Tourla	SCAUTO - Tourlaville : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018						
	Par BENOIT BRIARD							
REV_BODEMER	LEXMARK - MX810dme+1Bac 550 - LOCATION SUIVANT CONTRAT				1.00	86.73	86.73 €	C220
	SCAUTO - Tourlaville : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018							
	Par BENOIT BRIA	ARD						
REV_BODEMER	LEXMARK - MX810dme+1Bac 550 - LOCATION SUIVANT CONTRAT				1.00	86.73	86.73 €	C220
	SCAUTO - Tourlaville : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018							
	Par BENOIT BRIARD							
REV_BODEMER	LEXMARK - MX810dme+2Bac 550 - LOCATION SUIVANT CONTRAT				1.00	88.09	88.09 €	C220
	SCAUTO - Tourlaville : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018							
	Par BENOIT BRIARD							
REV_BODEMER	LEXMARK - MX810dme+3Bac 550 - LOCATION SUIVANT CONTRAT				1.00	89.44	89.44 €	C220
	SCAUTO - Tourlaville : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018							
	Par BENOIT BRIARD							
REV_BODEMER	LEXMARK - X950	dhe - LOCATION SUIVA	NT CONTR	AT	1.00	93.19	93.19 €	C220
				A reporter			505.18 €	
CONDITIONS DE	REGLEMENT:	Base HT € Code		Montant TVA €	тот	AL HT €	XXXXX	x
Le	XXXXXX	XXXXXX XX	XXXX		TOT	AL TVA €	xxxxx	Χ
	XXXXXX	XXXXXX XX	XXXX	XXXXXX		AL TTC € Acompte	XXXXX XXXXX	

			Acompte	XXXXXX
Montant	XXXXXX	TVA ACQUITTEE SUR LES DEBITS		
	XXXXXX	Une indemnité de 40 € sera due en cas de retard de paiement en application des articles L441-6 et D441-5 du Code du comme		XXXXXX
		Aucun retour de fournitures pour quelque raison que ce soit ne doit être fait soon d'expédition. De convention expresse, pour toute contestation, litige ou di		

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (extrait): Aucun retour de fournitures pour quelque raison que ce soit ne doit être fait sans accord préalable de CISCAR à laquelle doit être adresse un courrier d'accompagnement avec photocopie du bon d'expédition. De convention expresse, pour toute contestation, litige ou difficulté seul le Tribunal deParis est compétent. Sauf conditions particulières nos factures sont payables à 30 jours sans escompte en cas de règlement anticipé. Dans tous les cas, la date de règlement mentionnée sur la facture constitue la limite au delà de laquelle des pénalités de retard seront appliquées (Loi 92.1442 du 31.12.1992).

Les sommes dues porteront intérêt de plein droit, après mise en demeure (sans que le taux puisse être inférieur à trois fois le taux de l'intérêt légal) et sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi n° 12/05/1980) - CISCAR se réserve la propriété des EQUIPEMENTS ou MATERIELS vendus et livrés jusqu'à l'encaissement effectif des titres de paiement couvrant l'intégralité de leur règlement. En cas de non paiement total ou partiel pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, CISCAR a la faculté, sans formalité de reprendre matériellement possession de ces EQUIPEMENTS ou MATERIELS aux frais, risques et périls de l'acquéreur.

RIB A UTILISER: LCL FR27 3000 2023 7700 0006 0427 Q78 / BIC CRLYFRPP

page 1



CISCAR, Centrale d'Achats des Réseaux Automobiles

77-81 ter rue Marcel Dassault 92100 Boulogne-Billancourt

FACTURE n°: J6126271 du: 31/05/18

SAS SCAUTO

CONCESSION RENAULT-DACIA 85 RUE PIERRE BROSSOLETTE 50110 TOURLAVILLE

FRANCE

Acheteur:

Affaire n°: K019231 Commande WEB:
Commande: Payeur: C10781
Compte client: C10781 Référence: 95559193

Référence		Désignation			Qté	Prix Unit. Net	Montant Net H.T.	Code TVA
	SCAUTO - Tourla	aville : Periode du 01/04/20	018 au 30/0		port	Net	505.18 €	
CONDITIONS DE REGLEMENT : 03_LCR Le 31/07/18		Base HT € Code 505.18 € C220	Taux 20%	Montant TVA € 101.04 €		TAL HT € AL TVA €	505.18 € 101.04 €	
Montant	606.22 €	TVA ACQUITTEE SUR I Une indemnité de 40 € sera en application des articles L	due en cas	de retard de paiement	RESTE A I	AL TTC € Acompte PAYER €	606.22 € 0.00 € 606.22 €	

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (extrait): Aucun retour de fournitures pour quelque raison que ce soit ne doit être fait sans accord préalable de CISCAR à laquelle doit être adressé un courrier d'accompagnement avec photocopie du bon d'expédition. De convention expresse, pour toute contestation, litige ou difficulté seul le Tribunal deParis est compétent. Sauf conditions particulières nos factures sont payables à 30 jours sans escompte en cas de règlement anticipé. Dans tous les cas, la date de règlement mentionnée sur la facture constitue la limite au delà de laquelle des pénalités de retard seront appliquées (Loi 92.1442 du 31.12.1992).

Les sommes dues porteront intérêt de plein droit, après mise en demeure (sans que le taux puisse être inférieur à trois fois le taux de l'intérêt légal) et sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi n° 12/05/1980) - CISCAR se réserve la propriété des EQUIPEMENTS ou MATERIELS vendus et livrés jusqu'à l'encaissement effectif des titres de paiement couvrant l'intégralité de leur règlement. En cas de non paiement total ou partiel pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, CISCAR a la faculté, sans formalité de reprendre matériellement possession de ces EQUIPEMENTS ou MATERIELS aux frais, risques et périls de l'acquéreur.

RIB A UTILISER: LCL FR27 3000 2023 7700 0006 0427 Q78 / BIC CRLYFRPP

page2